

Abonnement pour Lyon :

Un an	15	francs.
Six mois	8	
Trois mois	4	25



Abonnement pour les départements :

Un an	25	francs.
Six mois	13	id.
Trois mois	7	id.

TRIBUN DU PEUPLE

5 c.

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE,

5 c.

LE NUMÉRO.



PARAISANT TOUS LES JOURS.

LE NUMÉRO.

Se distribue à Lyon, Petite rue Mercière, n. 16, au troisième.

AUX CULTIVATEURS.

Frères,

Nous venons de vous démontrer combien la république était pour vous préférable à la royauté. Mais ce que vous ne savez pas encore, ce sont les moyens à employer pour obtenir ce bon et paternel gouvernement.

Le gouvernement républicain c'est le gouvernement de tous; et c'est aussi le gouvernement pour tous, par tous.

Dans toutes les questions c'est la majorité qui fait la loi. Or, la majorité des Français forme cette classe qu'on appelle le peuple; cette classe d'ouvriers et d'agriculteurs qui ont tant souffert, les ouvriers dans les crises commerciales, les agriculteurs dans les mauvaises années.

Etant le gouvernement de tous, tous doivent y coopérer; c'est-à-dire que les cultivateurs qui sont en nombre immense seront appelés à envoyer à la Chambre des Représentants, d'où tous les pouvoirs ressortiront, un grand nombre de députés.

Ici la question devient délicate, car nous devons, frères, attaquer et détruire quelques vieux préjugés.

Jadis ce n'était pas le peuple, ce n'était pas la nation que les députés représentaient à la Chambre; non, c'était deux cent mille électeurs, tout au plus. C'était la classe riche qu'ils représentaient, et c'étaient les intérêts de la classe riche seulement qu'ils défendaient. Quant au peuple, quant aux pauvres travailleurs des champs, quant au fermier, quant au vigneron, peut leur importait. Ceux-là pouvaient suer, souffrir et mourir, même, à la peine, tant pis pour eux! messieurs les députés avaient bien autre chose à faire. Messieurs les députés qui avaient été envoyés à la Chambre par une poignée d'hommes commençaient d'abord par servir les intérêts de leurs commettants et les leurs propres. Ils tripotaient sur les grandes entreprises, les usines, les chemins de fer; ils jouaient à la Bourse; ils accaparaient les bois, les vins, les grains, au détriment du petit propriétaire, au détriment de la nation tout entière.

Aujourd'hui, frères, ce n'est pas une classe privilégiée seulement qui doit être représentée, c'est vous, c'est le peuple, c'est le paysan et l'ouvrier de la ville, formant à eux deux l'immense majorité de la France, qui doivent être représentés.

Or, quelles sont les qualités nécessaires pour pouvoir représenter le peuple des campagnes et le peuple des villes?

D'abord il faut être peuple, c'est-à-dire qu'il faut avoir toujours vécu de sa vie. Il faut avoir travaillé avec lui, avoir souffert avec lui.

Il ne faut pas croire qu'il soit nécessaire absolument de bien parler pour aller à la Chambre; il faut penser juste, être un honnête homme; il faut surtout connaître parfaitement les intérêts qu'on doit représenter.

Ainsi, pour être le représentant des cultivateurs, un avocat ne peut être convenable? et voici pourquoi :

L'avocat sait la chicane sur le bout du doigt, mais il ignore généralement quels sont les travaux d'irrigation, de défrichage, etc., qu'il serait bon d'exécuter dans son département pour le rendre plus fertile. Il ignore quelle peine accable le pauvre cultivateur quand une grêle par, exemple, vient détruire le fruit de son travail de toute une année.

Est-ce le gros propriétaire qui devra représenter les cultivateurs d'un département? pas davantage. Car les gros propriétaires ne sont qu'en petite minorité. De plus, leurs intérêts sont trop souvent opposés à l'intérêt des petits propriétaires et à l'intérêt des pauvres travailleurs journaliers.

C'est donc parmi vous, frères de la campagne, qu'il vous faut chercher des représentants. C'est un travailleur, un travailleur intelligent et honnête, le plus honnête surtout, qu'il vous faut envoyer à la Chambre. Celui dont les intérêts sont les mêmes que les vôtres, celui-là saura défendre vos intérêts.

Il n'est pas indispensable que celui que vous enverrez soit un orateur. Qu'importe! quelques discours de plus ou de moins ne sauraient avancer beaucoup les questions. Mais que votre mandataire soit un brave homme, d'opinion républicaine, bien connu, dès longtemps; qu'il soit habitué à votre vie; qu'il ait souffert de vos douleurs. Qu'en un mot, il puisse parler et voter en parfaite connaissance de cause, et toujours, parce qu'il sera peuple, avec le peuple, rien que pour le peuple.

RÉFORMES ADMINISTRATIVES.

Il s'agit de savoir si la République ne sera qu'un vain mot, si les principes qu'elle consacre recevront leur développement ou si, au contraire, ce ne sera qu'un changement de personnes dans les emplois lucratifs, une cause sans effet, [un nouvel escamotage. En voyant la conduite que tiennent certaines personnes ayant mission d'aider à propager et consolider les conséquences de la République, l'on est jeté dans le doute. N'est-il pas étrange de voir que ces hommes n'éprouvent que de l'indifférence pour les vrais patriotes, les hommes qui ont toujours été attachés à la démocratie, les hommes de la veille enfin, tandis que l'on a toute sorte de prédilection et de condescendance pour les hommes contre-révolutionnaires, les aristocrates, les hommes du lendemain. Nous pourrions citer plusieurs communes où des faits inconcevables ont eu lieu de la part de l'administration supérieure provisoire. Nous prétendons avec raison que depuis la proclamation de la république l'on devait changer les administrations municipales de toutes les communes, surtout de celles un peu importantes; et c'est ce que l'on doit faire sans retard, et dans celles où l'on ne trouvera pas des hommes connus par leur ancien patriotisme, y placer des comités administratifs de 3 ou de 5 membres envoyés de Lyon, afin qu'ils puissent instruire les habitants des campagnes; cela est surtout nécessaire au moment

des élections. Que l'on ne s'y trompe pas, l'on ne juge souvent que sur les apparences, cela est vrai, surtout dans les campagnes où les vieux préjugés de la fortune subsistent, l'influence du riche sur le pauvre s'exerce plus que jamais, le système de corruption qui était l'existence des précédents gouvernements est largement mis en pratique parmi les électeurs dont la plupart ne connaît nullement l'étendue de ses droits et l'importance de ses devoirs dans la nouvelle situation où la République place tous les citoyens. Nous accusons hautement le comité exécutif de la préfecture de céder à des influences d'hommes qui le trompent et de méconnaître les vœux des vrais républicains, cela, du reste, n'étonnerait personne si l'on connaissait le véritable degré de patriotisme de certains hommes qui semblent n'avoir eu en vue que de réaliser la devise : *ôte toi de là que je m'y mette*. Nous venons faire un appel aux vrais patriotes, aux vrais républicains, aux vrais amis du peuple, il faut donner sans retard une autre direction à l'opinion publique; il faut de suite faire droit à de justes demandes pour changer des administrations municipales et les remplacer par des hommes à fortes convictions et capables de propager et de faire comprendre les principes de liberté, égalité, fraternité qui sont notre symbole. Nous pourrions désigner un grand nombre de communes où ces changements doivent être faits immédiatement. Hâtons-nous, le temps presse, les élections approchent, la contre-révolution s'agite, les alliances anti-républicaines se forment, le mécontentement augmente parmi le peuple, craignez de le pousser à l'irritation extrême, les conséquences pourraient être dangereuses, vous croyez endormir le lion par des caresses, détrompez-vous, il veille sans cesse, malheur à celui qui chercherait à l'étreindre de nouveau il y a assez longtemps qu'il porte des chaînes, il saura briser toute entrave et dévorer ses oppresseurs, il veut et il aura la liberté.

E...

COMMISSION DE LA VÉRIFICATION DES PROCÈS-VERBAUX.

PROPOSITIONS.

Club des plébiens demande que le club central envoie une commission auprès du citoyen Arago, pour lui demander la liste de tous les agents secrets employés dans l'ancienne administration, afin que l'on puisse immédiatement les écarter de la nouvelle et ne pas les nommer à de nouvelles places.

Club Saint-Just demande de quelle façon il faudrait procéder au remplacement d'un candidat, pour un département, dans le cas où le même aurait obtenu majorité dans deux départements.

Club démocratique de l'étoile Saint-Just demande : 1° que tous les clubs affiliés à la société démocratique soient déclarés révolutionnaires; 2° qu'un cahier soit ouvert au club central destiné à contenir les noms de tous les présidents; 3° un cahier destiné à contenir les signatures

de tous les membres de la société démocratique, ouvert dans chaque club particulier.

Cette mesure aurait pour but de pousser en avant dans des voies de progrès la révolution, et de donner au club central une somme de pouvoirs plus grande que ceux dont il jouit.

Plusieurs clubs demandent, dans leurs procès-verbaux, qu'une commission soit envoyée au citoyen Arago, afin de lui demander la destitution immédiate des maires et conseils de canton qui n'ont point été changés depuis le 24 février, et s'appuyent sur ce que l'influence de ces républicains forcés est d'un effet fâcheux sur les élections.

Club du Grand séminaire demande que les procès-verbaux des séances de l'Hôtel-de-Ville soient, comme par le passé, insérés dans le journal *le Tribun du peuple*.

Club démocratique de la Quarantaine invite le club central à lui envoyer, lundi 17 avril, à quatre heures du soir, des délégués pour assister à la cérémonie de la plantation d'un arbre de liberté.

CHATEAU, CAUTEL-BAUDET.

Nous avons cessé de publier la revue des candidatures parce qu'il s'y était glissé de graves erreurs touchant certains candidats. Voici encore une réclamation qui nous arrive à cet effet, nous lui donnons la publicité pour prouver aux lecteurs que si la personne fournissant ce travail était mal renseignée, il n'y a chez le rédacteur du journal que de l'impartialité.

Citoyen rédacteur,

J'ai vu dans votre journal n° 20, dans l'article de l'examen de candidature des représentants à la Constituante, ces mots : Bourdy s'est rendu célèbre par ses mémoires et la cause qu'il soutient depuis si longtemps contre les hospices de Lyon. On dit qu'il les fait faire, car l'on prétend qu'il ne sait ni lire ni écrire. Je ne sais pas si je me suis rendu célèbre dans le département du Rhône, mais ce que je sais, c'est que je me suis acquis beaucoup de sympathies dans toutes les classes de la société ; l'on dit que je ne sais ni lire ni écrire, eh bien ! annoncez au public que je sais assez lire pour avoir lu votre article et aussi assez écrire pour y répondre. Je compte que votre impartialité et votre justice vous fera un devoir d'insérer dans votre prochain numéro la présente justification.

Agréez cher citoyen l'expression de ma considération distinguée.

BOURDY.

Croix-Rousse, ce 18 avril 1848.

Nous avons inséré dans notre avant-dernier numéro, une lettre du citoyen Veillard, capitaine de la garde nationale, le citoyen Garella nommé dans cette lettre, nous adresse une réponse que notre devoir de journaliste nous commande d'insérer également.

Dans de semblables circonstances c'est au lecteur à voir là où est la vérité et le bon droit.

La Guillotière, 17 avril 1848.

Citoyen rédacteur.

Votre numéro du 17, contient avec le titre *Intimidation*, une lettre du citoyen Veillard, dans laquelle il se plaint d'un *Guet-a-pens infâme*, qui lui eût coûté la vie sans l'intervention de plusieurs bons citoyens.

Il l'attribue à un individu qui lui reprochait d'avoir combattu ma candidature.

Si le citoyen Veillard eut été plus exact, il aurait dit que je suis le premier des bons citoyens qui sont venus à son secours, et aux quels il annonce qu'il doit probablement la vie.

J'ajouterai que le seul et véritable motif des agressions dont il a été victime, de la part de personnes qui me sont entièrement inconnues, est l'irritation qu'il avait soulevée dans la masse, en prêchant la révolte et

l'insurrection contre l'autorité du gouvernement provisoire et du commissaire Arago, à qui, j'ai dû comme commandant du bataillon dont il fait partie, faire à son sujet un rapport sévère, unique cause peut-être de l'animosité qu'il nourrit contre moi.

Agréez citoyen rédacteur mes salutations fraternelles,

H. GARELLA.

Chef du 1^{er} bataillon de la Guillotière.

LA POLOGNE

A LA NATION FRANÇAISE, A SES ÉLECTEURS, A SA GARDE NATIONALE.

Une ère nouvelle commence : le mouvement accompli à Paris d'une manière où l'on voudrait nier en vain l'influence d'une volonté providentielle, ce mouvement établissant en France la République, lance l'humanité dans une voie nouvelle. Mouvement qui tient du prodige, car amenant le bouleversement le plus inouï, il est calme ; ébranlant toute l'Europe, il est pacifique. Le perfectionnement semble en être le but ; l'amour et la fraternité en sont les moyens. Moyens moraux, but idéal ! d'autres pourraient errer facilement dans l'emploi pratique de ces sublimes théories ; mais la France, ayant la conscience de la difficulté et la forte volonté de la vaincre ; a France, portant partout le flambeau de la vérité, remplira la sublime tâche que la Providence semble lui imposer, et entraînera à sa suite le monde étonné de sa course, effrayé de l'abîme qu'il aura à franchir. Il n'y a pas de doute, le monde est au bord d'un abîme, et la société humaine, emportée par le tourbillon de Février, doit marcher vers tous les perfectionnements ou risquer de périr dans l'abîme d'une dissolution prochaine. Mais peut-on douter de l'issue de ce travail gigantesque ? tandis que la dissolution les combat, les arrête, les repousse.

Cependant, la conviction, les intentions seules ne suffisent pas, et les individus comme les masses n'obtiennent le bien dont ils sont épris que par le travail, le zèle, la vigilance et des sacrifices proportionnés au but qu'ils veulent atteindre. Ici encore la vérité est l'unique boussole qui doit régler la marche de la nation à qui il est donné de régénérer l'humanité. C'est une boussole que le gouvernement déchu a abandonnée, il a fait fausse route, il a marché contre les sympathies et contre les intérêts de la France ; il s'est heurté contre la destinée du pays, et il a péri. Le Gouvernement actuel, résultat de l'honneur national indigné, a rompu avec des errements que repoussaient tous les sentimens français. Aussi son premier pas a été dans une direction nouvelle : il a fait connaître à l'Europe entière que la France ne maintiendra les rapports de bonne harmonie qu'avec « les puissances qui voudront, comme elle, l'indépendance des nations et à la paix du monde. »

Il faut que ces deux conditions soient réunies pour être une vérité : sans la première, la seconde ne serait qu'un mensonge odieux et atroce, elle ne formerait que la paraphrase du mot cynique : « *L'ordre règne à Varsovie !* » C'est donc aux électeurs, aux gardes nationaux, à l'assemblée nationale, à toute la France, chargée non-seulement de ses destinées, mais encore peut-être de celles de l'humanité entière, à constater, par un vote solennel, les droits imprescriptibles des nations indépendantes, quoique courbées momentanément sous le joug de la conquête, et notamment de constater les droits de la Pologne, antique et fidèle alliée de la France. Votre gouvernement, en décrétant la formation d'une légion polonaise, va au-devant de vos desirs : adoptez cette création par un vœu national, en exprimant au gouvernement qu'il a bien compris vos sympathies pour la Pologne.

Sans propagande contre l'absolutisme, ce qui est une question d'intérieur, que la France et ses représentants s'élèvent hautement contre le joug de la conquête qui, véritable traite d'esclaves, enlève à l'homme non-seule-

ment la liberté collective et individuelle, mais encore la foi et toutes les propriétés morales et intellectuelles. Si les mots inscrits sur les drapeaux de la France sont une vérité, si la fraternité est le nouveau lien des peuples, les hommes sont frères, et les nations sont gardiennes de ce dépôt sacré.

Le gouvernement déchu, lui aussi, protesta souvent contre les attentats commis contre la Pologne ; mais oubliant les instincts et les grands intérêts nationaux, il rechercha les bons rapports et l'harmonie avec ceux qui, par une audace inouïe, foulaient aux pieds l'indépendance des nations et la paix du monde. Gardes nationaux, Electeurs et élus de la grande nation, faites, par l'expression d'une mâle volonté, qu'une politique faible ou aveugle ne puisse plus méconnaître la force de vos sympathies, de vos instincts et des grands intérêts nationaux. Alors la monstruosité de voir la France étendre la main sanglante des bourreaux de la Pologne ne se répétera plus. Une conduite dictée par votre volonté, digne de la France, sera le meilleur encouragement pour cette nationalité polonaise qui, ne pouvant être appelée à une manifestation matérielle d'existence, vous demande, comme un droit, de la soutenir par tous les moyens d'une sympathie énergique, efficace et cependant conforme à la légalité du droit des gens.

Le devoir que vous avez à remplir envers la Pologne est d'autant plus impérieux, que c'est le seul moyen de la faire patienter, de l'empêcher de faire un nouvel appel aux armes, toujours sanglant et jusqu'à présent inutile. Aujourd'hui même la Pologne électrisée par le mouvement sublime de la France, se prépare peut-être à quelque tentative inconsidérée. Un tel mouvement, mal combiné, tenté sans accord, couvrirait de deuil la Pologne, et cependant il profiterait à la France, en inquiétant ses ennemis. La France voudrait-elle jouir oisivement d'un triste avantage ? voudrait-elle exploiter le sang des Polonais ? spéculer sur les larmes et les malédictions de toute une nation, avec le froid dédain du temps passé ?



(La suite au prochain numéro).

PLANTATION D'UN ARBRE DE LA LIBERTÉ.

Fraternisation du peuple et de l'armée.

Hier lundi la garde nationale, l'armée et le peuple sont réunis à la place Colbert, pour dignement célébrer le règne de la liberté, un arbre de la liberté y a été planté.

Les citoyens soldats ont eu l'ingénieuse et patriotique idée de revêtir un charmant enfant en déesse de la liberté, et l'élevant sur un faisceau de fusils, ils l'ont ainsi promené aux acclamations de la foule accourue de tous les points, afin de jouir d'un spectacle aussi nouveau qu'admirable.

Une chaleureuse allocution a été prononcée par un caporal du 22^e léger, dont voici à peu près les termes :

Peuple souverain, c'est toi qui a fait la révolution, c'est à toi qu'elle doit profiter, que le peuple et l'armée, par leur union franche et indissoluble, en assurent à jamais le triomphe.

Après, le citoyen soldat a pris l'enfant-liberté dans ses bras, et, l'embrassant il s'est écrié ; vive la République !

Chacun a compris la touchante allusion de cet embrassement de la liberté, par le représentant de l'armée et tous ont répété vive la République !

Le citoyen Barielle a chanté plusieurs airs patriotiques qui ont été accueillis comme ils le sont toujours, par des bravos unanimes.

Le Rédacteur-Gérant, A. BERTEAULT.